



Notre réf.: WDS/PWS/CAP-2016

GENÈVE, le 18 mai 2016

Objet: Atelier sur l'application du Protocole d'alerte commun (Bangkok, Thaïlande, 23-24 août 2016)

Suite à donner: Étudier la possibilité de participer à l'atelier cité en objet

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être, le Conseil exécutif de l'OMM a approuvé la norme que constitue le Protocole d'alerte commun (PAC) afin d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des systèmes d'alerte et a encouragé les Membres de l'Organisation à l'adopter. Les responsables du Programme des services météorologiques destinés au public (PSMP) ont donc contribué à l'organisation d'une série d'ateliers sur l'application du PAC qui sont l'occasion, pour les intéressés et les organismes auxquels ils sont rattachés, d'examiner le meilleur moyen d'encourager l'adoption du Protocole.

Le Protocole d'alerte commun, qui fait l'objet de la recommandation X.1303 de l'Union internationale des télécommunications (UIT), est reconnu comme étant la principale norme en matière d'alerte publique multidanger et multimédia. L'OMM s'attache, en collaboration avec l'UIT, à promouvoir cette norme dans le monde entier. En tant qu'organisation internationale chargée, dans la pratique, de tenir à jour la norme PAC, l'OASIS (*Organization for the Advancement of Structured Information Standards*) est l'un des organismes qui parrainent ces ateliers.

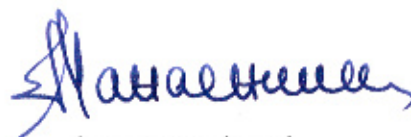
À cet égard, j'ai le plaisir de vous informer que le prochain atelier de ce type sera accueilli par l'Institut asiatique de technologie (AIT) et la fondation *Sahana Software* à Bangkok, les 23 et 24 août prochains. De plus amples informations sur l'atelier et les documents qui s'y rapportent seront publiés à l'adresse suivante: <http://preparecenter.org/resources/cap-workshop-2016>. Veuillez noter que les documents ne seront disponibles qu'en anglais et que l'atelier se déroulera également dans cette langue. Les personnes qui souhaitent présenter un exposé sont invitées à s'adresser au Comité du programme en envoyant un courriel à M. Eliot Christian (eliot.christian@redcross.org), qui est chargé d'établir le programme de l'atelier en concertation avec les responsables du PSMP.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6903)
Directeur général d'EUMETSAT

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

Les Membres, en particulier ceux qui ont déjà adopté cette norme, sont encouragés à participer à l'atelier et à faire part de leur expérience en la matière. Veuillez toutefois noter que l'OMM n'est pas en mesure d'offrir une assistance financière aux participants.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux programmes et activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général